

Dans d'autres cas, les adhérences peuvent s'être établies d'une paroi à l'autre du vagin, de manière à le diviser en deux chambres, tantôt laissant un espace considérable au-dessus du point d'adhérence, tantôt se fermant complètement à la partie inférieure sans laisser le moindre passage, tantôt présentant une petite perforation à travers laquelle s'écoulent les règles.

Enfin, dans quelques cas, les parois vaginales sont adhérentes dans toute leur étendue : il n'y a plus de canal.

Jusqu'à un certain point, les conséquences fâcheuses sont en proportion de l'étendue et de la résistance des adhérences. Si ces adhérences sont complètes, les règles une fois produites s'accumuleront et distendront les parties; mais souvent, comme l'a fait observer Kennedy, elles cessent de se produire. Si le canal est encore perméable, la menstruation s'établira comme d'habitude sans difficulté, et généralement aussi sans souffrance. Presque toujours les rapprochements sexuels sont difficiles, douloureux ou même impossibles; mais dans les cas mêmes où les règles ne paraissent pas, il ne faut pas compter que la fécondation soit impossible; il faut avoir bien soin de ne pas s'avancer imprudemment à ce sujet : on a vu des exemples de grossesse dans des cas où l'on ne pouvait découvrir aucune perforation.

On ne peut s'empêcher de regretter cette possibilité de grossesse; quels que soient les cas, la grossesse et surtout l'accouchement deviennent une complication très-grave. Sans doute, dans les cas peu graves, la pression de la tête de l'enfant déchire les adhérences; mais dans beaucoup d'autres, si les choses sont abandonnées à elles-mêmes, il arrive souvent une rupture, soit du vagin, soit de la matrice. Dans tous les cas, il vaut mieux avoir recours à une opération qui, malgré les dangers qu'elle entraîne, malgré l'inflammation à laquelle elle donne lieu, peut du moins guérir.

Ces cicatrices, callosités, adhérences, sont, dans tous les cas, le résultat de l'inflammation et de la suppuration : que la cause première soit une blessure accidentelle, des tentatives d'avortement, une maladie, la pression trop prolongée de la tête pendant le second temps de l'accouchement ou l'emploi du forceps. Il faut aussi noter que les lésions du vagin peuvent avoir été produites après la conception pendant la grossesse, et on ne les découvre qu'au moment de l'accouchement. Une complication fréquente et très-grave est la perforation de la vessie et du rectum : en pareil cas, l'infirmité est bien plus pénible, et le traitement beaucoup plus difficile.

Les faits que je vais citer maintenant confirmeront pleinement ces diverses assertions.

Barrett (1), du Kentucky, a rapporté une observation de rupture de

(1) Barrett, *Western medic. and phys. Journal*, vol. VIII, p. 206. — Taurin, Thèse de Paris, 1853, 26 décembre.

l'utérus pendant le travail, dans un cas d'adhérence très-étendue du vagin.

Kennedy (1) a publié plusieurs observations d'une semblable lésion; il cite deux cas dans lesquels l'orifice du vagin avait les dimensions normales; mais à 2 ou 3 centimètres de l'orifice, le canal se rétrécissait brusquement, ne demeurant perméable que du côté de la paroi recto-vaginale.

Il cite encore un cas, d'après Charles O'Reilly, dans lequel les parois du vagin avaient adhéré dans une étendue de 3 centimètres; après une ablation de polype, les adhérences furent coupées avec le bistouri, les règles se rétablirent, et, grâce à l'usage des bougies de cire, la malade se guérit complètement.

Doberty (2) a publié deux cas dans lesquels on ne connut l'état du vagin qu'au moment de l'accouchement. Dans le premier cas, une bride épaisse circonscrivait toute la partie supérieure du vagin, en diminuait notamment le calibre, et offrait une telle résistance que l'utérus se rompit.

Dans la deuxième observation, une expansion fibreuse très-résistante existait à 7 centimètres de l'entrée, près du col utérin, rétrécissant le calibre du vagin au point que l'extrémité du doigt pouvait seule y pénétrer. Cette femme était enceinte, et au moment de l'accouchement l'enfant se présenta par l'épaule. On coupa les adhérences, la version fut faite, l'enfant extrait de l'utérus; mais une phlébite se déclara et la malade mourut.

Kask, de New-York, a réuni trente-six cas d'occlusion vaginale. Dans quinze de ces cas, il est établi que l'accident fut le résultat d'un travail très-long et très-pénible. Dans un seizième, la maladie fut la conséquence de tentatives d'avortement. Dans un dix-septième, elle fut le résultat d'une vaginite qui persista pendant toute l'enfance. Dans un dix-huitième, elle était congénitale. Dans un exemple cité par Lisfranc (3), elle était le résultat d'ulcères syphilitiques négligés. Parmi tous ces cas, les uns furent abandonnés complètement à la nature, les autres opérés de la manière que nous avons indiquée, et, après avoir fait la somme des succès et des insuccès de part et d'autre, Kask (4) conclut qu'abandonner ces cas à eux-mêmes, c'est faire courir aux malades de grands risques; tandis qu'avec la section par le bistouri, la guérison est presque assurée; il faut seulement opérer le plus tôt possible.

M. Square, de Plymouth (5), a rapporté un cas dans lequel le vagin était presque fermé à un pouce de son orifice, et formait au-dessus de l'adhérence un large cul-de-sac. Il perfora la cicatrice avec une sonde, dilata

(1) Kennedy, *Dublin Journal*, vol. XVI, p. 93.

(2) Doberty, *Dublin Journal*, t. XXI, p. 65.

(3) Lisfranc, *Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Pitié*. Paris, 1841-43.

(4) Kask, *American Journal of medical science*. Juillet 1848, p. 114.

(5) Square, *Dublin Journal*, t. XXVI, p. 156.

ensuite l'ouverture, et donna ainsi issue au sang des règles. L'ouverture fut maintenue dilatée avec des bougies.

Oldham (1) a rapporté un fait, dans lequel l'ulcération fut produite par l'usage de forceps : le rétrécissement était tellement prononcé, que c'est à peine si la première phalange de l'index pouvait passer. Sur un point, la cicatrice faisait une saillie pointue dans le vagin. La malade était enceinte et l'état des parties était tel, que la malade courait beaucoup de danger, si l'on attendait le moment normal du travail. Oldham sectionna d'abord la cicatrice, puis, sans faire courir aucun danger à la mère, déterminâ un accouchement prématuré.

Dans un exemple de Danyau (2), le rétrécissement était la suite d'une blessure reçue pendant l'enfance : il était tellement considérable qu'une sonde de femme pouvait à peine passer.

Dans un cas de Devisac (3), un rétrécissement semblable était la suite d'un accouchement très-pénible. Dans les deux cas, une grossesse survint, et le travail se termina par la déchirure des adhérences.

Dans un cas de Muro (4), le vagin semble être devenu adhérent dans toute son étendue après un travail pénible, mais l'oblitération n'était pas complète, car la malade devint enceinte. Il se fit un avortement au cinquième mois, et le docteur M... jugea nécessaire d'inciser le vagin et de faire la craniotomie. La malade se rétablit, et l'on fit en sorte de maintenir le canal perméable.

Dans un cas de Sawyer (5), qu'il me fit examiner, le rétrécissement siégeait à une distance de 2 pouces, à peu près, de l'orifice externe ; en apparence, il était complet. La malade était en train d'accoucher, et il fallut sectionner ce rétrécissement, qui avait une épaisseur de 1 centimètre. Malgré cette opération, il fallut faire la craniotomie. La malade guérit également.

Si la liste de ces faits n'était déjà assez longue, je pourrais en citer encore plusieurs tirés de ma propre pratique. Tantôt la cicatrice était circulaire ou en spirale, tantôt le calibre du vagin était diminué dans toute son étendue, ou bien le canal était divisé en deux conduits parallèles ; tantôt le doigt pouvait passer et arriver jusque sur le col utérin, tantôt cette manœuvre même était impossible. Quelques-unes de mes malades étaient des femmes d'un âge mûr et l'oblitération était relativement récente ; chez d'autres, la lésion était très-ancienne. Aucune de mes malades ne devint enceinte une fois l'oblitération produite. Toutes faisaient

(1) Oldham, *London medical Gazette*, 1849, vol. X, p. 45.

(2) Danyau, *Observation sur un cas de dystocie produite par un cloisonnement transversal du vagin compliqué de prolapsus* (*Archives générales de médecine*, Paris, 1840, t. X, p. 63, et *Gazette médicale*, 1841, n° 20).

(3) *New-Orleans medic. Journal*, avril 1845.

(4) *Ranking's Half Yearly Abstract*, vol. IV, p. 187.

(5) *Dublin Journal*, vol. XXII, p. 481.

remonter leur maladie à des accouchements antérieurs pénibles. Chez quelques-unes, je réussis par l'emploi des bougies ; chez d'autres, j'échouai ; mais il me parut très-rarement nécessaire ou prudent d'avoir recours au bistouri.

Je ne rapporterai qu'un seul cas, parce qu'il montre que l'occlusion peut siéger à la partie supérieure du vagin et n'entraîner qu'une très-petite difformité.

OBSERVATION. — Je fus consulté par une dame qui avait été atteinte d'une ulcération du vagin après une couche. Son mari mourut, et elle se remaria, sans éprouver aucune gêne dans l'accomplissement de ses devoirs de femme. A l'examen, je trouvai un vagin de calibre normal, se terminant en cul-de-sac à 9 pouces de la vulve. Au-dessus de ce cul-de-sac on sentait le col utérin. En introduisant un doigt dans le rectum et un autre dans le vagin, on saisissait le col. Au spéculum, on voyait parfaitement les cicatrices : elles étaient molles au toucher ; mais il fut impossible d'introduire la plus petite bougie jusque sur le col, et cependant la malade avait eu ses règles régulièrement et sans douleurs. On me demanda si cette dame pouvait devenir enceinte ; j'admis que ce n'était pas impossible, mais que c'était peu probable. Les faits que j'ai cités justifient, je pense, cette opinion. Je conseillai de faire une ouverture pour mettre l'utérus en rapport direct avec le vagin, mais la malade préféra rester telle qu'elle était.

§ I. — Pronostic.

Le pronostic doit être toujours très-réservé, sauf les cas où le rétrécissement est très-petit. En dehors de la complication de grossesse, l'opération est souvent suivie d'inflammation non-seulement du vagin, mais même du péritoine ; et si la malade est enceinte, à ces dangers d'inflammation il faut ajouter ceux d'une rupture du vagin ou de l'utérus. Toutefois la rupture de l'utérus est encore plus à craindre quand on ne voit la malade qu'au moment de l'accouchement et qu'il n'y a pas eu d'opération.

§ II. — Traitement.

Il faut faire appel à tout son jugement pour tracer en pareil cas une ligne de traitement. Il faudra tenir grand compte de l'âge et de la constitution de la malade, de l'étendue du rétrécissement, de son siège, de l'existence d'une grossesse, de l'imminence d'un accouchement.

[Avant d'en venir aux indications spéciales que donne M. Churchill sur la conduite à tenir dans les différentes circonstances qu'il a observées, nous croyons devoir montrer par l'exemple suivant, emprunté à la clinique de P. Dubois, qu'il ne faut pas toujours se presser de recourir à une opération qui, simple en apparence, n'est, en réalité, pas toujours exempte de dangers. Les figures 51, 52 et 53, dessinées d'après nature par M. Chailly

lui-même, montrent un diaphragme membraneux, oblitérant presque complètement le vagin chez une jeune fille de seize ans. Cette fille entra dans le service de la clinique pour y accoucher. Dubois ne voulut faire aucune opération, il attendit les événements, prêt à agir si quelque indication se présentait. L'accouchement se termina heureusement, la nature avait suffi à vaincre l'obstacle, et la figure 53 montre le diaphragme revenu sur lui-même, comme le col utérin, après l'accouchement. Moreau, dans un cas analogue, s'est tenu dans la même réserve avec le même succès; mais les choses ne se passent pas toujours aussi heureusement, et M. Churchill indique plus loin les diverses conditions qui modifieront la conduite du chirurgien.]

1. Si le rétrécissement est peu prononcé, si le tissu cicatriciel est souple ou dilatable, on arrivera probablement à dilater suffisamment avec des éponges préparées et des bougies de cire ou de gomme élastique.

2. Si le rétrécissement est plus prononcé et que le tissu cicatriciel soit dur et saillant, il faudra d'abord inciser avec le bistouri, et n'avoir recours qu'après cette section aux éponges préparées et aux bougies.

Dans ces deux classes de faits, j'admets que l'occlusion, bien que partielle, est un obstacle au coït, et peut en devenir un à l'accouchement et entraîner des obstacles ou des dangers. Si la malade était une veuve ou une femme avancée en âge, il ne faudrait certes pas lui faire courir les risques d'aucune opération.

3. Enfin, si le vagin est entièrement oblitéré sur un point, il faut dans tous les cas, sauf chez les femmes très-avancées en âge, refaire un canal, à

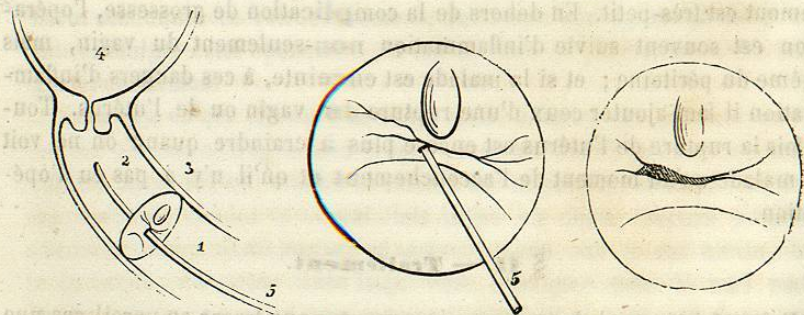


Fig. 51. — Cloison vaginale supposée en coupe (*).

Fig. 52. — Avant l'accouchement, vue au spéculum. (CHAILLY.)

Fig. 53. — Après l'accouchement, vue au spéculum. (CHAILLY.)

cause des dangers de l'accumulation du sang dans l'utérus. Si même, sans l'être tout à fait, le vagin est sur le point d'être oblitéré complètement, il faut se décider pour l'opération.

Dans cette opération, il y a deux principaux dangers à éviter : blesser le

(*) 1, chambre antérieure; 2, chambre postérieure; 3, diaphragme; 4, utérus; 5, sonde traversant le diaphragme. (CHAILLY.)

rectum en arrière, blesser la vessie et l'urèthre en avant. Il faudra, pendant l'opération, maintenir une sonde dans la vessie et un doigt dans le rectum; de cette manière, à chaque coup de bistouri on sera averti si l'on se rapproche trop de l'un des deux organes. A ce point de vue aussi, il est plus prudent de faire l'incision dans le vagin latéralement plutôt que perpendiculairement. Au niveau de l'orifice interne, s'il était oblitéré, l'incision doit être faite à partir de l'urèthre jusqu'à la fourchette, dans l'étendue d'une vulve ordinaire.

Pendant l'opération, la malade sera placée sur le bord d'une table, et sur le dos, les pieds appuyés sur le dos de deux chaises et les cuisses fortement écartées. Un aide écarte les grandes lèvres : on reconnaît exactement la situation de l'urèthre, de la vessie et du rectum, et l'on pratique une incision, soit latérale, soit perpendiculaire, suivant l'étendue et la profondeur nécessaires. Une fois la première incision faite, on écarte les parois du vagin avec une large spatule, de manière à voir les parties dans une certaine étendue et à pouvoir, au besoin, faire usage d'un petit spéculum de cristal. Chaque incision doit être peu profonde. On ne peut prendre trop de précautions. Après chaque coup de bistouri, il faut, soit avec le doigt, soit avec le manche du scalpel, écarter les parties adhérentes, et à chaque pas il faut toucher par le rectum. Ainsi peu à peu, moitié en incisant, moitié en déchirant, on arrive jusqu'au col de l'utérus. Là on devra s'assurer qu'il est perméable, en introduisant un cathéter ou en écartant les lèvres avec la pointe du bistouri ou un trocart.

Dans cette description sommaire, j'ai supposé que le vagin était oblitéré depuis son orifice jusqu'à l'orifice de l'utérus. Si l'oblitération est moins considérable, les incisions seront aussi moins profondes, mais le procédé opératoire sera toujours le même. Il est à désirer que l'espace qu'on se donne par l'incision soit considérable, car il y a toujours, plus tard, une tendance marquée à la rétraction; mais il est aussi inutile et même dangereux de tomber dans l'excès contraire.

Une fois l'opération terminée, on introduit entre les lèvres de la plaie une mèche de linge enduite d'huile, que l'on fait pénétrer plus loin que l'incision, de manière à empêcher les adhérences de se reformer, et l'on changera cette mèche deux fois par jour. On fera passer aussi de temps en temps une bougie ou un cathéter dans le col utérin pour s'assurer qu'il ne se referme pas.

Du reste, il ne faut pas regarder cette opération trop légèrement; elle est tout à la fois difficile et dangereuse. Kennedy (1) fait à ce propos les remarques suivantes :

« Le peu d'épaisseur des tissus à diviser, le danger d'atteindre la vessie ou le rectum, ou même le péritoine, la profondeur des parties sur lesquelles on doit opérer, l'espace restreint dans lequel il faut se mouvoir, toutes

(1) Kennedy, *Dublin Journal*, vol. XVI, p. 92.